



Paris, le 22 novembre 2024

Monsieur François DUROVRAY
Ministre délégué chargé des Transports
Hôtel Le Play
40, rue du Bac
75007 Paris

Objet : demande d'organisation d'une réunion tripartite.

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs années, le transport ferroviaire et le système ferroviaire dans son ensemble ont été mis à mal. Alors que les enjeux environnementaux sont de plus en plus prégnants, le constat d'échec largement partagé nécessite une remise à plat et une réorientation des choix politiques pour le transport de marchandises, de voyageurs et de l'enjeu central du financement des infrastructures.

Pour le transport de marchandises, nous le réaffirmons, la procédure de discontinuité imposée aux cheminots de Fret SNCF est bien le choix du pire. Il ne répond pas aux enjeux environnementaux et sociaux qui nous sont collectivement posés. Nous considérons toujours que la décision du précédent gouvernement a été prise dans la précipitation, sans concertation avec les organisations syndicales des cheminots, ni discussions parlementaires. De plus, la viabilité des deux entités créées n'est pas assurée, d'autant que les hypothèses économiques retenues ne sont plus d'actualité.

Il est donc nécessaire et urgent de prononcer un moratoire sur cette discontinuité car toutes les solutions et alternatives n'ont pas été explorées avec l'ensemble des acteurs.

Cela est également vrai pour le transport de voyageurs. Outre notre opposition à la concurrence, à la vente à la découpe de l'entreprise publique SNCF et au morcellement du service public, le choix de la direction de l'entreprise de répondre aux appels d'offres par le biais de filiales est rejeté par les cheminotes et les cheminots. Des propositions ont été là aussi formulées par les organisations syndicales et doivent être entendues.

À quelques semaines des premiers transferts, les conditions sociales des salariés ne sont pas assurées contrairement aux engagements pris lors de la réforme ferroviaire de 2018.

Enfin, la loi de 2018 n'a pas traité la question du financement du réseau. Les annonces ultérieures n'ont jamais été suivies d'engagements fermes. Vous le savez, la question du ferroviaire ne peut s'appréhender que sur du long terme, notamment en termes d'investissements, dans une logique de planification concertée. Cela a pour vertu de replacer l'État dans son rôle central dans l'organisation du système ferroviaire et de sortir des effets d'annonces sans lendemain. C'est pour cela, que nous réitérons l'indispensable élaboration d'un plan pluriannuel d'investissements des infrastructures ferroviaires inscrit dans la loi.

Considérant que le ferroviaire est un élément incontournable dans le cadre de la transition écologique et que l'entreprise publique SNCF est la seule à même de répondre à ce défi.

Considérant par ailleurs l'écho favorable que rencontrent nos préoccupations et propositions auprès des cheminots, des usagers et leurs associations, des parlementaires et élus locaux, ces dernières doivent pouvoir être débattues.

Enfin, nos fédérations ont toujours été disponibles pour une véritable concertation sur l'ensemble de ces enjeux structurants, donc nous ne pouvons considérer que ces sujets soient clos.

Par ce courrier, nos fédérations saluent votre disponibilité à engager des négociations et vous demandent solennellement la tenue rapide d'une rencontre tripartite, mettant autour de la table les membres du gouvernement, le Président de la SNCF et les organisations syndicales représentatives à la SNCF.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Thierry NIER
CGT Cheminots

Fabrice CHARRIERE
UNSA-Ferroviaire

Julien TROCCAZ
SUD-Rail

Thomas CAVEL
CFDT Cheminots

